



Tignes, le 6 mai 2022

## CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

### Mairie de Tignes

République Française  
Savoie

Cher (e) Collègue,

BP 50 - 73321 Tignes Cedex  
Tél. : 33 (0)4 79 40 06 40  
Fax : 33 (0)4 79 06 35 46  
e-mail : mairie@tignes.net

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

**Le mercredi 11 mai 2022 à 18 heures**

en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.  
(Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour vous permettre d'appréhender les divers points reportés sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal. A cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, je vous précise que cette réunion du Conseil Municipal sera organisée de façon mixte en présentiel et en visioconférence ZOOM.

Je vous rappelle également que, jusqu'au 31 juillet 2022, le quorum est atteint lorsque le tiers des membres du conseil municipal est présent ou représenté.

En outre, je vous précise que chaque conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,  
Serge REVAUDE



## ORDRE DU JOUR

### A. Compte-rendu d'activités

### B. Compte-rendu au Conseil Municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022.

### C. Information diverse

## 1<sup>ERE</sup> PARTIE – FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – VIE ECONOMIQUE

D2022-04-01 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2022

D2022-04-02 Concession de type Délégation de service public pour la gestion des services touristiques (office de tourisme, exploitation d'installations touristiques et de loisirs, commercialisation de prestations de services touristiques) – Choix du délégataire

D2022-04-03 Taxe de séjour – Actualisation des tarifs à compter du 1er janvier 2023

D2022-04-04 Décision modificative n°1 – Budget Annexe « Parcs de Stationnement »

D2022-04-05 Décision modificative n°1 - Budget Annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station »

D2022-04 06 Créations, suppressions de postes et ajustements de grades

D2022-04 07 Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition de personnel entre la Régie des Pistes et la Commune (coordinatrice santé)

D2022-04 08 Création d'un Comité Social Territorial commun et fixation du nombre de représentants du personnel et du nombre de représentants de la collectivité

D2022-04-09 Mise en œuvre de la protection fonctionnelle à la demande d'un agent

D2022-04-10 Modalités d'attribution et d'usage des avantages en nature au personnel communal et élus communaux – Forfaits de ski « saison hiver » 2021-2022

D2022-04 11 Adhésions de la collectivité à diverses associations

D2022-04-12 Publicité des actes règlementaires : publication par voie électronique

D2022-04-13 Fixation des tarifs et approbation du règlement intérieur du camping municipal de Tignes les Brévières

## 2<sup>ÈME</sup> PARTIE – TRAVAUX – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET STRATEGIE FONCIERE

D2022 04-14- Protocole transactionnel – Indivision REVIAL – Télésièges du Marais et Aiguille Rouge

D2022-04-15 Convention de superposition d'affectations du domaine public hydroélectrique concédé-EDF /Commune de Tignes – Parking du Saut et toilettes sèches

D2022-04-16 Autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer une « demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public » et une « déclaration préalable de travaux » pour la création d'une toilette sèche au parking du Saut

D2022-04-17 Renouvellement du SPANC et approbation de la convention type d'entretien/contrôle du dispositif d'assainissement non collectif

D2022-04-18 Convention de rejet de la STEU dans l'Isère en aval du barrage des Brévières avec EDF

D2022-04-19 Désaffectation puis déclassement d'une emprise de 30 m<sup>2</sup> du domaine public communal, issue des parcelles cadastrées section AC sous les numéros 35 et 45 sis « Le Val Claret », en vue d'un échange de terrains d'une emprise identique, issue de la parcelle cadastrée section AC sous le numéro 205 appartenant à la résidence LE NEVADA

D2022-04-20 Désaffectation puis déclassement d'une partie de la parcelle communale cadastrée section AH sous le numéro 242, sis lieu-dit « Le Bec Rouge », en vue de sa cession à la SARL TIGNES ALTITUDE, aux fins de régularisation du porche d'entrée de son agence immobilière, situé en façade Nord de la résidence « Les Cimes »

D2022-04-21 Signature d'une convention d'aménagement dans le cadre de la construction du complexe hôtelier ALPINE MESS comprenant un hôtel de tourisme classé minimum 4 étoiles et un hôtel classé minimum 2 étoiles, après démolition des installations STGM existantes, sis avenue de la Grande Motte, lieu-dit « Le Val Claret »

D2022-04-22 Signature d'une convention d'aménagement dans le cadre de la construction de l'hôtel de tourisme CACHEMIRE classé minimum 3 étoiles, comprenant un logement en résidence principale, après démolition du chalet LES CELIBATAIRES, sis lieu-dit « Le Clos »

D2022-04-23 Signature d'une convention d'aménagement dans le cadre de la réalisation d'un hôtel de tourisme classé 5 étoiles et de la réhabilitation du chalet mitoyen LE PLANTON, après démolition de la résidence LES BALCONS DU MONTANA (LES AIRELLES), sis lieu-dit « Le Millonnex »

## 3<sup>ÈME</sup> PARTIE – LOGEMENT – AFFAIRES SOCIALES ET SANTE

Pas de point présenté dans ces domaines.

#### 4<sup>ÈME</sup> PARTIE – JEUNESSE – SPORT – CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

D2022-04-24 Attribution des subventions aux associations locales pour l'année 2022

D2022-04-25 Attribution des subventions aux associations extérieures pour l'année 2022

D2022-04-26 Création d'une micro-crèche municipale

#### QUESTIONS DIVERSES

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : [directiongenerale@tignes.net](mailto:directiongenerale@tignes.net)